

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION MARRAKECH-SAFI
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL “ MARRAKECH MOUSSAFIR ” S.A.

AVIS DE RECRUTEMENT

Deux postes de Technicien de Maintenance Polyvalente
Dépannage, maintenance préventive et corrective – Gare Routière Al Azzouzia

1. Présentation du poste

Dans le cadre de la préparation de l'exploitation effective de la Gare Routière des Voyageurs Al Azzouzia, la Société de Développement Local “ **Marrakech Moussafir** ” S.A. lance un appel à candidature pour le recrutement de deux **Techniciens de Maintenance Polyvalente**.

Les techniciens auront pour mission d'assurer le bon fonctionnement technique quotidien de la gare, d'intervenir rapidement en cas de panne ou de dysfonctionnement, de réaliser les petites réparations nécessaires et de suivre les interventions des prestataires spécialisés.

Poste	Domaine	Profil / Expérience exigée	Nombre
Technicien de Maintenance Polyvalente	Maintenance bâtiment, dépannage, électricité, plomberie, éclairage, portes, sanitaires, équipements et petits travaux	Expérience exigée en maintenance, dépannage, électricité, plomberie, bâtiment ou exploitation technique d'un site recevant du public	02

2. Mission principale

Le Technicien de Maintenance Polyvalente assure les interventions de premier niveau nécessaires à la continuité technique de la gare. Il diagnostique les pannes, traite les urgences simples, signale les anomalies critiques, suit les prestataires spécialisés et contribue à la sécurité des usagers, à la préservation des équipements et à la qualité du service.

Il intervient notamment sur les installations visibles ou sensibles de la gare : espaces voyageurs, sanitaires, quais, accès, locaux techniques, éclairage, portes, petits équipements, réseaux simples et équipements de fonctionnement courant.

3. Activités principales

- Assurer le dépannage rapide de premier niveau en cas de panne, incident ou dysfonctionnement technique.
- Réaliser les opérations courantes de maintenance préventive et corrective.
- Contrôler quotidiennement l'état des sanitaires, quais, accès, espaces voyageurs, locaux techniques et équipements communs.
- Intervenir sur les pannes simples d'électricité : éclairage, prises, interrupteurs, tableaux secondaires et petits équipements électriques.
- Intervenir sur les problèmes de plomberie : fuites, robinets, chasses d'eau, lavabos, évacuations taires et petits bouchages.

- Vérifier et réparer, dans son périmètre, les portes, serrures, poignées, portails, rideaux, petits éléments de menuiserie, aluminium ou serrurerie.
- Suivre l'éclairage intérieur et extérieur, les blocs de secours, la signalétique lumineuse et les équipements visibles par le public.
- Signaler immédiatement les pannes critiques liées à la sécurité incendie, aux RIA, alarmes, armoires électriques, vidéosurveillance, réseau ou équipements sensibles.
- Accompagner et contrôler les prestataires spécialisés : électricité, incendie, vidéosurveillance, réseaux, portes automatiques, climatisation, ascenseurs ou équipements spécifiques.
- Tenir à jour les fiches d'intervention, constats de panne, registres de maintenance et rapports d'anomalie.
- Proposer les besoins en pièces, consommables, outillage, réparations ou interventions externes.
- Participer aux rondes techniques, essais, vérifications périodiques et contrôles avant ouverture ou pendant l'exploitation.

4. Exigences techniques indispensables

Le candidat doit justifier d'une expérience pratique dans plusieurs domaines parmi les suivants :

- électricité bâtiment basse tension et dépannage courant ;
- éclairage intérieur et extérieur ;
- plomberie, sanitaires, évacuation et petits travaux d'assainissement ;
- serrurerie, portes, poignées, menuiserie, aluminium ou petits travaux de bâtiment ;
- maintenance générale d'un bâtiment recevant du public ;
- utilisation d'outillage de maintenance : multimètre, testeur, perceuse, visseuse, clés, échelle et équipements de protection ;
- diagnostic rapide d'une panne et identification des cas nécessitant un prestataire spécialisé ;
- respect des règles de sécurité lors des interventions techniques.

5. Profil recherché

Expérience exigée :

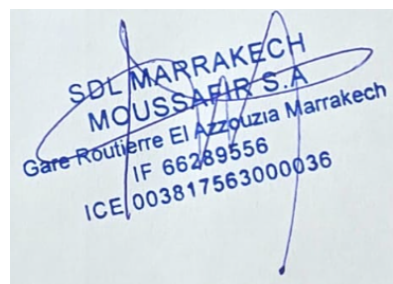
- expérience confirmée en maintenance bâtiment, dépannage technique, électricité, plomberie ou maintenance générale ;
- expérience souhaitée dans une gare routière, gare ferroviaire, centre commercial, hôtel, hôpital, établissement public, site industriel, plateforme logistique ou bâtiment recevant du public ;
- expérience dans les interventions urgentes, les rondes techniques et le suivi des prestataires.

Formation et habilitations souhaitées :

- formation technique souhaitée en électricité, maintenance, électromécanique, plomberie, bâtiment ou domaine similaire ;
- habilitation électrique ou expérience prouvée en interventions électriques de premier niveau fortement souhaitée ;
- formation en sécurité incendie, premiers secours, travail en hauteur ou sécurité au travail constitue un atout.

Qualités personnelles :

- réactivité, vigilance et sens du dépannage rapide ;
- rigueur, ponctualité, discipline et respect des consignes ;
- capacité à travailler sous pression et à intervenir en urgence ;



- propreté du travail, respect des lieux et sens de l'organisation ;
- esprit d'équipe et bonne communication avec l'exploitation, la sécurité, le nettoyage et les prestataires ;
- honnêteté, discrétion professionnelle et respect de la hiérarchie.

6. Conditions particulières et traçabilité

- Travail par roulement selon les besoins : matin, après-midi, nuit, week-ends et jours fériés.
- Possibilité d'astreinte ou de rappel en cas de panne urgente ou incident technique.
- Présence terrain obligatoire dans les locaux techniques, quais, sanitaires, espaces voyageurs, accès et zones d'exploitation.
- Port obligatoire des équipements de protection individuelle lorsque l'intervention l'exige.
- Respect strict des règles de sécurité, de consignation, d'accès aux locaux techniques et de reporting.
- Interdiction d'intervenir sur des équipements spécialisés ou dangereux sans autorisation ou compétence adaptée.
- Chaque intervention doit être tracée : demande d'intervention, diagnostic, action réalisée, pièces utilisées, photos si nécessaire, besoin éventuel de prestataire spécialisé et compte rendu au responsable.

7. Dossier de candidature et dépôt

Le dossier de candidature doit comprendre :

- un curriculum vitae actualisé ;
- une lettre de motivation ;
- une copie de la Carte Nationale d'Identité ;
- une copie des diplômes ou certificats techniques, le cas échéant ;
- les attestations de travail ou documents justifiant l'expérience en maintenance, dépannage, électricité, plomberie, bâtiment ou exploitation technique ;
- tout document justifiant des habilitations, formations ou expériences spécifiques.

Le dossier de candidature doit être scanné sous format PDF et déposé selon les modalités précisées par la Société, notamment via le portail ou le canal officiel retenu.

Date limite de dépôt des candidatures : _____

Tout dossier incomplet, illisible, non conforme ou parvenu après le délai fixé ne sera pas pris en considération.

Important

La sélection se fera principalement sur la base de l'expérience pratique en maintenance et dépannage, de la capacité à intervenir rapidement sur le terrain et, le cas échéant, d'un entretien ou d'une épreuve pratique.

